



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE MARDI 15 FÉVRIER 2022
EN VISIOCONFÉRENCE TEAMS

Sont présents :

Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants
Mme Éliane Bouchard, directrice adjointe
Mme Judith Paquette, représentante du personnel de service de garde
Mme Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents
Mme Francine Camirand, représentante des enseignants
M. Jean Drouin, représentant des parents
Mme Isabelle Girard, directrice
Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel
M. Claude Martin, membre de la communauté
Mme Marie Pelletier, membre de la communauté
M. Christian Valery Tayo Tene, représentant des parents
M. Robert Turgeon, représentant des parents

Sont absentes :

Mme Émilie Faraud, représentante des parents
Mme Mélissa Robitaille, représentante du personnel de soutien

Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)

M. Jean Drouin souhaite la bienvenue aux membres. Après constatation du quorum, il déclare la séance ouverte à 19 h 01.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-21-22/22 Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

Il est proposé par M. Robert Turgeon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2022

CE-21-22/23 Mme Mélanie Beaumont propose l'adoption du procès-verbal avec les corrections indiquées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. Suivis au procès-verbal du 25 janvier 2022

- a) 3b) Le projet « Porte ton école » a permis d'amasser 850 \$.
- b) 8.2. Tous les appareils ont été installés dans les trois bâtiments.

4. Droit de parole au public

Il n'y a aucun public lors de cette rencontre.

5. Résolution pour attester des sommes reçues (art. 95)

CE-21-22/24 Mme Girard présente les sommes de certaines mesures reçues et l'utilisation qu'il en sera faites dans le budget 2021-2022.

Il est proposé par M. Robert Turgeon d'adopter la résolution pour attester des sommes reçues telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Adoption des règles de fonctionnement du SDG 2022-2023 (art. 256)

CE-21-22/25 Mme Girard présente les règles de fonctionnement du SDG pour l'année 2022-2023.

Il est proposé par Mme Judith Paquette d'adopter les règles de fonctionnement du SDG 2022-2023 telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Approbation sortie Fête des Neiges (art. 87)

CE-21-22/26 Mme Girard présente l'activité de la Fête des Neiges de cette année. Les élèves du préscolaire à la deuxième année vivront une activité à l'école sous le thème de Beijing à Boischatel. Les élèves de la troisième année à la sixième iront au Domaine du Boisé.

Il est proposé par Mme Francine Camirand d'approuver la sortie Fêtes des Neiges telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Formation pour les conseils d'établissement - Échanges

M. Drouin présente les documents de formation en lien avec le conseil d'établissement.

9. Correspondance de la présidence

M. Drouin souligne la présence de l'école de Boischatel dans le rapport annuel du CSS.

10. Informations de la direction

10.1. Budget école bilan mi-année

Mme Girard présente le bilan de mi-année. Quelques ajustements ont été faits afin de respecter le budget prévisionnel du début d'année.



10.2. Consultation des élèves

À la suite de la consultation des élèves, en plus des activités déjà mises en place, des journées à thème seront mises en place d'ici la fin de l'année afin de travailler le civisme.

10.3. Journée pyjamas

La somme de 3135 \$ a été amassée lors de la journée pyjamas. Un grand merci aux enfants, aux parents et au personnel!

11. Mot du représentant au comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents depuis le dernier conseil d'établissement.

12. Varia

Aucun varia

13. Levée de la séance

CE-21-22/27 Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Francine Camirand propose la levée de la séance à 20 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Drouin
Président

Isabelle Girard
Directrice

Éliane Bouchard
Directrice adjointe

Secrétaire : Éliane Bouchard